

**DEMANDE DE CLASSEMENT –
PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES**
Session 2024

RETOUR OBLIGATOIRE à la DIPER 1^{er} degré pour le mardi 12 Novembre 2024

(Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990- Décret n°51-1423 du 5 décembre 1951- décret 2023-729 du 7 août 2023)

Division des Personnels
Enseignants 1^{er} degré

M., Mme (Nom Prénom)
Date de naissance.....

Affaire suivie par
Corinne FOLCHER
Téléphone
04-67-91-47-06

Professeur(e) des écoles stagiaire, reconnaît avoir été informé (e) des dispositions réglementaires applicables en matière de classement,

Je déclare :

N'avoir pas accompli de services susceptibles d'être pris en compte dans le classement.

OU

Etre **susceptible de bénéficier d'un classement** lors de ma stagiarisation du fait de mes services antérieurs :

Service National / Universel / Civique effectué du au

Fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics classés en catégories A B C ou D

Agent non titulaire d'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics- (AED, AVSI, Emploi Avenir Professeur MI/SE – MA, Contractuel Alternant

Professeur, lecteur ou assistant étranger (voir annexes 2,3 et 4 pour modalités de validation).

Activité professionnelle

Enseignement privé (hors maître d'internat et surveillant d'externat dans un établissement privé)

Autre : précisez

ATTENTION : pour TOUTES LES DEMANDES , joindre IMPERATIVEMENT une LISTE RECAPITULATIVE, dans l'ordre CHRONOLOGIQUE (les pièces justificatives seront, elles aussi, IMPERATIVEMENT classées dans l'ordre chronologique)

TRES SIGNALÉ : tout service antérieur, non justifié, ne pourra être pris en compte dans le classement, qui sera effectué aux vues des seuls documents fournis, (merci de préciser si vous êtes dans l'attente d'un justificatif). AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT.

LE PRESENT DOCUMENT EST A RETOURNER OBLIGATOIREMENT A LA DIPER, MEME EN L'ABSENCE DE SERVICES SUSCEPTIBLES D'ETRE PRIS EN COMPTE.

Pièces justificatives :

ci-jointes

seront envoyées dès que possible (uniquement pour les documents nécessitant un délai pour leur obtention).

A, le
Signature